

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 <sup>ème</sup>
Nom de site	SAINT_PAUL_IDF	Numéro	00080180U8
Adresse du site	8-10 rue de Rivoli	Hauteur	R+6 (22,35m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G et réallocation de fréquence pour la 2G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	19/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	19/10/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 8/10 rue de Rivoli dans le 4 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 4 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur les fréquences 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 70°, 165° et 320°		
Distance des ouvrants	Lucarnes de toit entre 2m et 3m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 70° : R+6 Azimut 320° : R+5
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 70° < 5V/m ; 165° < 4V/m ; 320° < 5V/m 5G : 70° < 3V/m ; 165° < 2V/m ; 320° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 70° : 24,55m pour les faisceaux fixes et 25m pour les faisceaux orientables Dans les azimuts 165° et 320° : 24,55m pour les faisceaux fixes et 25,75m pour les faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute, sauf dans l'azimut 70°. Les fausses cheminées existantes seront remplacés par de nouvelles de teinte identique à l'existant
Zone technique	Le local technique au sous-sol du bâtiment

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

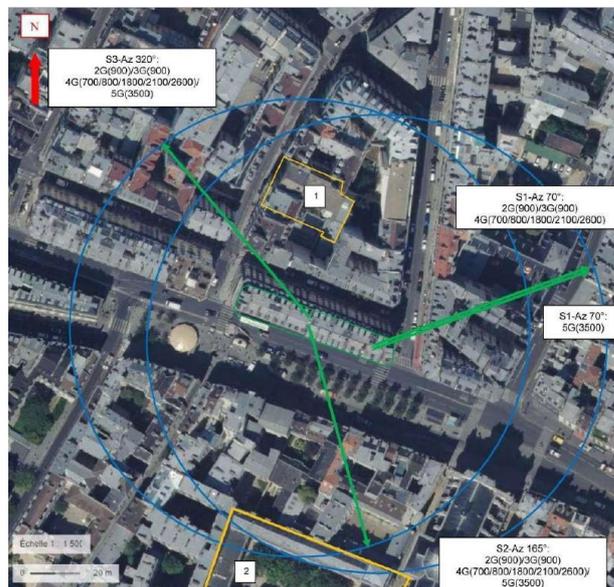
Avis Mairie d'arrondissement :		<b>Favorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Ne se prononce pas</b> <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

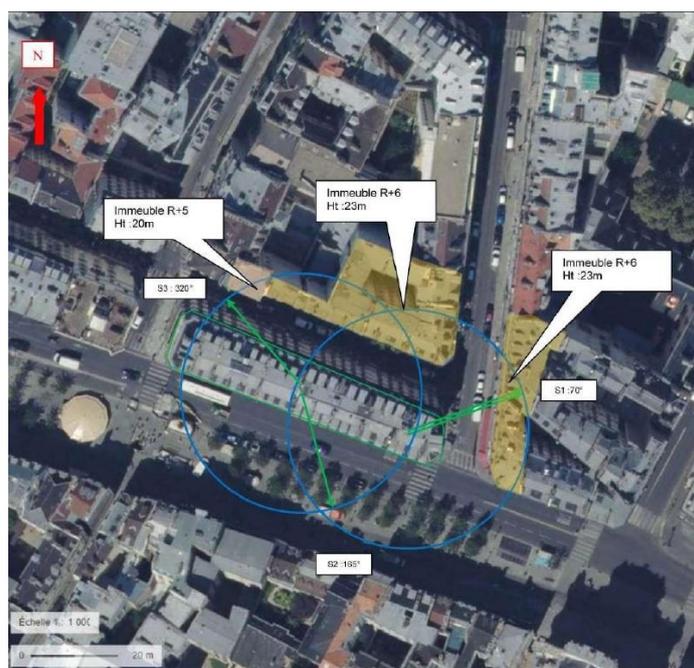
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
INSTITUTIONS GANONE YAD ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	10 RUE PAVEE, 75004 PARIS 4E	R+4/15m	Oui	50.00	< 1.00
LYCEE GENERAL CHARLEMAGNE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE -	14 RUE CHARLEMAGNE, 75004 PARIS 4E	R+3/12m	Oui	100.00	< 1.00

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 70°	Azimut 165°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	16.50	19.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 70°	Azimut 165°	Azimut 320°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	19.50	16.50	19.50

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



**Vue des Azimuts**

Azimet 70°



Azimet 165°



Azimet 320°

